

Le Petit Journal de Sains



Les rendez-vous du mois :

Jeudi 1^{er} septembre :

Jour de la **rentrée des classes** ! Les agents communaux ont profité de la période estivale pour décorer l'entrée de l'ALSH !



Horaires des écoles de :

- Sains en Amiénois de 8h40 à 11h40 et 13h40 à 16h40
- Saint Fuscien de 8h50 à 11h50 et 13h30 à 16h30

Accueil du périscolaire : à partir de 7h30 jusque 18h30

Accueil du mercredi de 8h à 18h le soir

(contact : alsh.sainsenamienois@gmail.com)

Vous pouvez consulter le **menu de la cantine** sur le site : <https://www.api.restauration.fr> ou en flashant le QR code.

Samedi 3 septembre à partir de 11h :

3 temps forts à l'espace VAGNIEZ :

- **Fête des 50 ans du centre aéré de Sains (1972 – 2022)** organisée en partenariat avec *Familles Rurales*. Les anciens animateurs sont les bienvenus.

- **Hommage à Edouard VAGNIEZ**, décédé il y a 40 ans.

- **Inauguration du terrain multisport.**



Dimanche 18 septembre :

A l'occasion de la **journée du patrimoine**, l'église de Sains en Amiénois ouvre ses portes toute la journée de **10h à 18h** avec animations.



Samedi 24 septembre à 9h45 :

RDV Place de la Ville pour l'opération « **Nettoyons la Nature** », organisée par *Familles Rurales* et la *municipalité*.

Prévoir des gants et une chasuble jaune.



Retour sur les mois derniers :

JUILLET en résumé :



- réunion de présentation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) par l'association **PICARDIE NATURE** suivie d'une visite de jardins.

- sortie à Bessenbach (Allemagne) organisée par le **Comité de Jumelage Dury-Sains en Amiénois-Saint-Fuscien**.

- Les enfants du **Centre de loisirs (Familles Rurales)** ont été accueillis à l'école de la Sentelette.

A l'ordre du jour de la réunion du Conseil municipal du **lundi 11 juillet 2022** :

- décision du Maire
- rentrée scolaire : création d'un poste
- projet de plantation de 1789 arbres
- modification budgétaire
- projet de construction d'un local des associations et demande de subvention
- subvention AMADEUS
- Fixation du prix de vente des gobelets « Voix et Voies sacrées »
- réduction occasionnelle de loyer salle des associations
- taxe SECODE (sur le tonnage 2022)
- mise en œuvre anticipée de la comptabilité M57
- règles de publication des actes
- autorisation de stationnement d'un taxi
- AMIENS METROPOLE : convention de financement pour la modernisation de l'éclairage public
- informations diverses



- distribution des lampions et retraite aux flambeaux en musique vers Saint Fuscien où un magnifique feu du **14 juillet** a été tiré.



A vos agendas !

Retrouvez la **permanence gratuite** de l'avocat à la mairie, le **vendredi 16 septembre** de 14h30 à 16h30.

mail : contact@canal-avocat.fr



Bibliobus :

Le Bibliobus reprend ses tournées les **10 et 24 septembre**. Du nouveau : vous y trouverez livres, revues et DVD récents ainsi qu'un rayon Mangas élargi.

Pour connaître l'actualité du Réseau des Bibliothèques, consultez le site internet : <http://bibliotheques.amiens.fr> - 03 22 97 13 52 – bibliobus@amiens-metropole.com



Ramassage des poubelles jaunes :

Mercredis matin les **14 et 28 septembre**.

Contact: 03.22.33.12.12

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les **vendredis** matin.

Les poubelles sont à sortir au plus tôt à 18h la veille de la collecte et à rentrer le plus tôt possible après le passage.

Pour rappel :

Le **dernier ramassage des encombrants** de l'année se fera le **jeudi 27 octobre 2022**.





Informations :



En cette rentrée, le club de **tir à l'arc** vous propose des journées « portes ouvertes » les lundis 12 et 19 septembre pour les adolescents et adultes et les mercredi 14 et 21 septembre pour les enfants et adolescents. RDV à la *Halle des Sports* de 18h à 20h pour une initiation gratuite.

Reprise des cours de **karaté d'Okinawa Uechi Ryu** le 3 septembre au Dojo (Halle des Sports). Deux cours d'essai sont proposés. Réservé aux adultes – le samedi de 14h à 17h. Renseignements et inscription sur place. Contact : 07.86.87.21.91. Instagram : *abonnez-vous à la Bushido Uechi Ryu*.



Formation informatique :

Un nouveau programme de formation informatique, organisé par l'association SYNAPSE 3i, débutera le 26 septembre 2022. En plus des inscriptions déjà prises en compte, il reste 3 places pour débutants et 5 places en perfectionnement. Si vous êtes intéressé(e), rapprochez-vous de la Mairie pour remplir un bulletin d'inscription.

Transport AMETIS :

Retrouvez sur www.ametis.fr la rubrique « Préparer sa rentrée ». Vous y trouverez les informations sur les ajustements de l'offre de transport, les horaires des lignes et des conseils pour créer ou renouveler votre abonnement. Les nouvelles fiches horaires et le plan du réseau sont disponibles en Mairie.

Frelons asiatiques :

Depuis leur apparition dans le département, les frelons asiatiques causent la destruction de nombreuses ruches d'abeilles et sont une source de danger pour les personnes. En cas de présence d'un nid de frelons asiatiques, merci de faire appel à une entreprise privée pour sa destruction et d'en informer la mairie.



Le Jeu de piste continue :

CHAUSSEZ vos souliers les plus confortables, MUNISSEZ-vous d'un stylo et DECOUVREZ votre village avec un air d'antan ! Vous devrez, pour trouver le trésor de vos ancêtres, répondre aux énigmes au fur et à mesure du parcours. Demandez votre feuille de route par mail à l'adresse sainsjeudepiste@gmail.com. Un petit lot vous attend en Mairie !

Avis d'enquête publique :

Dans le cadre du projet de création d'une station d'épuration intercommunale de Saint-Fuscien et de Sains-en-Amiénois, une enquête publique aura lieu du jeudi 15 septembre au vendredi 7 octobre 2022 inclus. Le dossier est disponible en mairie.

Mme Brigitte DEVILLERS-RACINE, commissaire enquêteuse, tiendra ses permanences en mairie de Saint-Fuscien :

- le jeudi 15 septembre de 9h à 12h
- le samedi 24 septembre de 9h à 12h
- le vendredi 7 octobre de 15h à 18h.

Vidéoprotection :

Les premières caméras de vidéoprotection ont été installées dans le village dans le courant de l'été.



L'atlas de la Biodiversité Communale – ABC



Pour rappel, le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune prévoit que :

- sur rue, les **clôtures** sont végétales doublées ou non d'un grillage. Le grillage est toléré en clôture que s'il est associé à une clôture végétale
- en limites latérales et fond de parcelle, les clôtures sont végétales. Le grillage est toléré en clôture que s'il est associé à une clôture végétale*.

Par ailleurs, les haies doivent être élaguées pour ne pas empiéter sur le trottoir. Vous cherchez un prestataire ? Contactez la Mairie.

*exemple d'essences d'arbustes pour former une **haie persistante** (qui ne perd pas ou peu ses feuilles l'hiver) : charmillle, genévrier, houx, berbérises de Saint-Julien...

Evénements à venir :

- l'association **ADAPEI80** organise sa 54^{ème} opération brioches départementale **du 03 au 09 octobre 2022**. Contact : 03.22.45.04.27 – www.adapei80.org

- Interrompus par la crise sanitaire, les **repas intergénérationnels** vont reprendre courant septembre. Pour l'inscription, veuillez vous adresser à la Mairie.



Les proverbes du mois :

Quand Août n'est pas pluvieux, septembre est souvent radieux.

C'est aux beaux jours que la peluche panda court.



Prochain « Petit journal » début octobre.